Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bail compmercial

Par nene

BONJOur j ai un locataire qui me donne congé
son bail 3/6/9 ANS commercial, date de janvier 1993 il a été reconduit depuis
Il desire partir fin decembre 2016

ne doit il pas respecter une periode triennale
peut il le faire

merci de votre reponse

cordialment mr llorca